

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE ARCHITECTURE D'INTERIEUR MASTER 2

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Architecture d'intérieur	
Programme de cours : 2022 - 2023	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

UE 10:	Crédits : 21 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Architecture d'intérieur / Atelier	Véronique Verschelde

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Architecture d'intérieur / Atelier	Artistique	Enseignement annuel	10h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 1

Objectifs de l'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier

Description de l'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Architecture d'intérieur / Atelier

Mode d'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Architecture d'intérieur / Atelier	21 crédits
Architecture d'intérieur / Atelier	
Evaluation continue et jury artistique extérieur à l'issue du deuxième quadrimestre	

Bibliographie

Architecture d'intérieur / Atelier

Mots clés

Architecture d'intérieur / Atelier

Architecture d'intérieur – Design – Aménagement – conception d'espace

UE 11 : spécialisation architecture d'intérieur	Crédits : 12 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Architecture d'intérieur / Atelier	Véronique Verschelde
Communication graphique et visuelle / PAO	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Architecture d'intérieur / Atelier	Artistique	Annuel	10h/semaine	Juin
Communication graphique et visuelle / PAO				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 2

Objectifs de l'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

Description de l'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

Mode d'enseignement

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE ARCHITECTURE D'INTERIEUR MASTER 2

	Pondération en crédits
Architecture d'intérieur / Atelier	10 crédits
Communication graphique et visuelle / PAO	12
Architecture d'intérieur / Atelier	
Communication graphique et visuelle / PAO	

Bibliographie

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

Mots clés

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

UE 11: spécialisation couleur	Crédits : 12 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Couleur / Architecture et espace	Daniel Dutrieux

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Couleur / Architecture et espace	Artistique	Annuel		juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Couleur / Architecture et espace

Description de l'enseignement

Couleur / Architecture et espace

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Couleur / Architecture et espace

Mode d'enseignement

Couleur / Architecture et espace

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Couleur / Architecture et espace	12 crédits
Couleur / Architecture et espace	

Bibliographie

Couleur / Architecture et espace

Mots clés

Couleur / Architecture et espace



UE 11 : spécialisation rénovation	Crédits : 12 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Architecture / Rénovation	Laurence Dupont
Techniques et technologies / Matériaux	Jean-Pierre Renuard
Droit / Notions de législation	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Architecture / Rénovation	Artistique	Annuel		
Techniques et technologies / Matériaux	Technique			
Droit / Notions de législation	Artistique			

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises

UE 20

Objectifs de l'enseignement

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

Description de l'enseignement

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

Mode d'enseignement

Architecture / Rénovation
Présentiel
Techniques et technologies / Matériaux
Présentiel

Droit / Notions de législation
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Architecture / Rénovation	2 crédits
Techniques et technologies / Matériaux	
Droit / Notions de législation	
Architecture / Rénovation	
Techniques et technologies / Matériaux	
Droit / Notions de législation	

Bibliographie

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

Mots clés

Architecture / Rénovation
Techniques et technologies / Matériaux
Droit / Notions de législation

UE 11 : Spécialisation scénographie	Crédits : 6 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Arts numériques / Animation, multimédia, Internet	
Scénographie / Mise en espace d'exposition	
Dessin / Dessin d'architecture	
Images / Analyse	Bernard Hubot

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Arts numériques / Animation, multimédia, Internet	Artistique	Annuel	1h/semaine	Juin
Scénographie / Mise en espace d'exposition	Artistique	Annuel	2h/semaine	Juin
Dessin / Dessin d'architecture	Artistique	Annuel	1h/semaine	Juin
Images / Analyse	Artistique	Annuel	2h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet
Scénographie / Mise en espace d'exposition
Dessin / Dessin d'architecture
Images / Analyse

Description de l'enseignement

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet
Scénographie / Mise en espace d'exposition
Dessin / Dessin d'architecture
Images / Analyse

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet

Scénographie / Mise en espace d'exposition
Dessin / Dessin d'architecture
Images / Analyse

Mode d'enseignement

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet
Présentiel
Scénographie / Mise en espace d'exposition
Présentiel
Dessin / Dessin d'architecture
Présentiel
Images / Analyse
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Arts numériques / Animation, multimédia, Internet	2 crédits
Scénographie / Mise en espace d'exposition	4 crédits
Dessin / Dessin d'architecture	2 crédits
Images / Analyse	4 crédits
Arts numériques / Animation, multimédia, Internet	
Scénographie / Mise en espace d'exposition	
Dessin / Dessin d'architecture	
Images / Analyse	

Bibliographie

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet
Scénographie / Mise en espace d'exposition
Dessin / Dessin d'architecture
Images / Analyse

Mots clés

Académie des Beaux-Arts de la Ville de Tournai
Fiches UE ARCHITECTURE D'INTERIEUR MASTER 2

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet
Scénographie / Mise en espace d'exposition
Dessin / Dessin d'architecture
Images / Analyse

UE 12:	Crédits : 15 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Travail de fin d'études : Mémoire	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Travail de fin d'études : Mémoire	Général			juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Travail de fin d'études : Mémoire

Description de l'enseignement

Travail de fin d'études : Mémoire

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Travail de fin d'études : Mémoire

Mode d'enseignement

Travail de fin d'études : Mémoire

Modalités d'évaluation et critères

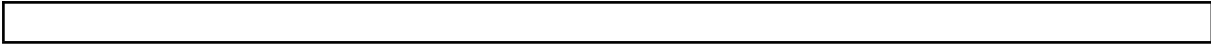
L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Travail de fin d'études : Mémoire	15 crédits
Travail de fin d'études : Mémoire	

Bibliographie

Travail de fin d'études : Mémoire

Mots clés

Travail de fin d'études : Mémoire
--



UE 13:	Crédits : 8 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Stages / Externes	

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Stages / Externes				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Stages / Externes

Description de l'enseignement

Stages / Externes

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Stages / Externes

Mode d'enseignement

Stages / Externes
Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
Stages / Externes	8 crédits
Stages / Externes	

Bibliographie

Stages / Externes

Mots clés

Stages / Externes

UE 14 :	Crédits : 4 crédits
Coordinateur de l'UE :	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
Séminaire / Analyse des pratiques	Robin Legge

Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
Séminaire / Analyse des pratiques				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

Objectifs de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques
<p>A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer comment construire un CV et une lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> comment créer une présentation PowerPoint professionnelle comment réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique comment concevoir un projet culturel ou artistique <p>L'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.) maitriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes constituer un dossier pour répondre aux appels à projets travailler en groupe gagner en autonomie et en professionnalisme

Description de l'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art ; Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ; Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche ; Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques ; Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques ; Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes ; Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) ; Encourager la mise en réseau (networking) ; Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels ; Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités) ;

Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes.

Organisation

Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain ;

Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire ;

Présentation d'exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et de dossiers artistiques ;

Mise en application pratique des cours théoriques ;

Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes ;

Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

Acquis d'apprentissage et compétences visées

Séminaire / analyse des pratiques

Mode d'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Présentiel

Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / analyse des pratiques	4 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

L'évaluation continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :

Présentation orale PowerPoint de la démarche artistique (comportement et attitude de l'orateur, plan et structure de la présentation, etc.) ;

Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.) ;

CV artistique complet et structuré ;

Mise en application pratique des cours théoriques ;

Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et structure de la présentation) ;

Compte-rendu des conférences suivies ;

Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.).

Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière.

Bibliographie

Séminaire / analyse des pratiques

Mots clés

Séminaire / analyse des pratiques